

"La protection des données ne peut être ignorée"

La certification Hébergeur de Données de Santé est une norme de sécurité spécifique en France qui concerne les hébergeurs de données de santé.

Elle est destinée aux entreprises et aux organismes qui traitent, stockent ou hébergent des données de santé à caractère personnel. La certification HDS garantit que ces hébergeurs respectent les exigences de sécurité et de confidentialité des données de santé.

Quels sont les avantages de la certification HDS ?

- Améliorer la politique de gestion des risques de l'organisme
- Acquérir un avantage concurrentiel par rapport aux concurrents
- Mettre en œuvre des mesures de protection des données sensibles
- Renforce la confiance des parties prenantes
- Répondre aux exigences légales et réglementaires en matière de protection des données de santé

Phases de mise en œuvre recommandées d'un HDS

- Planifier : comprendre les besoins de l'organisation et la nécessité d'établir la bonne politique de gestion des données de la santé.
- Mettre en œuvre : des mesures pour gérer la capacité globale d'une organisation à héberger des données de santé.
- Vérifier : surveiller et étudier les performances et l'efficacité du système d'HDS.

- Agir : s'améliorer en prenant des actions correctives basées sur des mesures objectives.

Comment Certi-Trust va vous aider à renforcer la confiance dans votre système HDS ?

Certi-Trust est un organisme d'évaluation de la certification qui agit de manière indépendante. Être certifié par un organisme aussi reconnu, vous aidera à montrer à vos parties prenantes votre engagement à gérer les risques et à améliorer les performances de votre système d'HDS, tout en démontrant l'efficacité de vos processus et leur amélioration continue. Améliorer la responsabilité, l'implication et la motivation de votre personnel et obtenir les meilleures performances.

Quelles sont les étapes de certification ?

- Étape 1 : Demander une certification
- Étape 2 : Validation de notre proposition
- Étape 3 : Préparation à l'audit étape 1 & étape 2
- Étape 4 : Se faire auditer
- Étape 5 : Réception de notre procès-verbal avec un état de conformité
- Étape 6 : Obtenir la certification et recevoir votre certificat
- Étape 7 : Maintenir votre certification dans le temps

N'hésitez pas à nous demander un plan d'action plus détaillé et une charge de travail d'audit réelle adaptée à la structure de votre organisation et aux besoins de votre entreprise. Consultez nos coordonnées complètes ci-après.

Nous offrons d'autres services de certification **Saviez-vous que les normes de système de management** **partagent souvent des exigences communes ?**

Nos clients économisent généralement 20 à 25 % de charge de travail d'audit en moyenne lorsqu'ils sont audités à 2 ou plusieurs normes.

Voulez-vous essayer cette option? Découvrez d'autres services et schémas de certification que vous pouvez associer à toute certification de système de management existante, en visitant notre site Web : <https://www.certi-trust.com/en/services/management-systems-certification/>

En savoir plus ?

Visitez notre site Web www.certi-trust.com pour découvrir nos services de certification.

Postulez à toute certification en nous demandant via nos formulaires de candidature en ligne :

- Nous demander un devis en certification MS : <https://www.certi-trust.com/en/request-a-commercial-quote/>
- Contactez-nous pour n'importe quelle raison : <https://www.certi-trust.com/fr/contact/>

 Europe : +33 (0)7 61 56 58 37

 Adresse mail : info.services@certi-trust.com

 Afrique: +212 (0)5 22 89 15 19

 Adresse mail : africa@certi-trust.com

 @Certi-Trust